

- Le Canada a reçu favorablement l'exigence voulant que les dispositions *Buy American* faisant partie du plan de stimulation américain soient appliquées d'une manière conforme aux obligations des États-Unis en matière de commerce international.

Priorités en matière d'accès au marché

- Le Canada continuera à collaborer avec les États-Unis dans le but de réformer les programmes d'élevage du *Farm Bill* 2008 (Loi agricole), notamment en ce qui concerne les dispositions sur le sucre, les subventions ayant un effet de distorsion sur le commerce et les règles obligatoires sur la mention des pays d'origine sur les étiquettes. Le Canada a récemment entamé des consultations à l'OMC en ce qui a trait aux règles américaines sur la mention des pays d'origine sur les étiquettes.
- Le Canada adoptera une approche coordonnée en matière de sécurité des produits et de salubrité des aliments et fera entendre sa position sur toute proposition visant à mettre en place de nouvelles mesures de sécurité des importations, comme l'imposition de nouveaux droits d'inspection à la frontière, qui pourraient avoir des incidences importantes sur les exportations canadiennes.
- Le Canada tentera de minimiser l'incidence des nouvelles procédures frontalières (celles destinées à empêcher l'exploitation forestière illicite, par exemple) sur les exportations canadiennes.
- Le Canada poursuivra ces efforts en vue de s'assurer que les nouvelles dispositions *Buy American* de l'*American Recovery and Reinvestment Act* de 2009 sont appliquées de façon à ce qu'elles soient les moins restrictives possibles pour le commerce.
- Le Canada fera son possible pour que les producteurs américains de pâtes ne puissent plus recevoir le crédit de l'Alternative Fuel Mixture Credit pour la lessive noire.
- Le Canada cherche des solutions pour les entreprises canadiennes qui soutiennent le ministère de la Défense nationale ou d'autres organismes gouvernementaux canadiens en ce qui concerne la définition et le traitement que les États-Unis réservent aux personnes possédant la double nationalité dans le contexte du règlement sur le commerce international des armes (International Traffic in Arms Regulations).

Partenariat pour la sécurité et la prospérité

Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité de l'Amérique du Nord (PSP) a été l'un des principaux thèmes du Sommet des leaders nord-américains qui a eu lieu en 2008 à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane. Les trois dirigeants ont souligné leur engagement envers l'Accord de libre-échange nord-américain et ont annoncé un plan d'action concernant les cinq domaines prioritaires en matière de coopération déterminés lors de leur rencontre au Sommet de Montebello en 2007 : l'amélioration de la compétitivité mondiale de l'Amérique du Nord, la salubrité et la fiabilité des aliments et des produits, l'énergie durable et l'environnement, des frontières sûres et intelligentes et la gestion des situations d'urgence et des capacités d'intervention. Depuis la Nouvelle-Orléans, les trois pays continuent de lancer des [initiatives pour soutenir la coopération nord-américaine](#).

Accord de libre-échange nord-américain

L'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui existe depuis maintenant 16 ans, a contribué à augmenter de façon considérable le commerce et les investissements directs étrangers entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.

- L'ALENA crée un marché de près de 444 millions de personnes, avec un PIB combiné de 18 billions de dollars en 2008.
- Depuis 1993, le commerce bilatéral annuel entre le Canada et ses partenaires de l'ALENA a plus que doublé pour atteindre 626,3 milliards de dollars en 2008. Cette même année,